



**LA DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT
RECRUTE**

**UN ARCHITECTE OU UNE ARCHITECTE CONSEIL
en CDD de remplacement
(Cadre d'emplois des Attachés ou ingénieurs - catégorie A)**

Au sein de la Direction de l'Urbanisme et de l'aménagement, sous la responsabilité de la Directrice, dans le cadre d'un remplacement, vous veillez au respect de la qualité patrimoniale du centre ancien.

Activités principales :

- Conseiller et orienter les pétitionnaires en amont des dépôts de demandes d'autorisation et pendant la phase d'instruction.
- Veiller sur le Secteur Patrimonial Remarquable et assurer la surveillance des travaux (respect des prescriptions prévues dans les arrêtés et alerte pour les travaux sans autorisation) ;
- Produire le pré-avis pour chaque dossier (demandes d'autorisation et faisabilité) en vue des séances avec l'Architecte des Bâtiments de France ;
- Mettre en forme et actualiser le guide des pré-avis ;
- En lien avec le service aménagement, participer aux études de révision/extension du PSVM ;
- En lien avec le service aménagement, participer au suivi des dossiers liés au bâti ancien (ravalement, périls, pré OPAH) ;
- Assurer le suivi de sujets patrimoniaux spécifiques.

Profil :

Diplômé-e en architecture, avec une spécialisation en patrimoine, vous disposez d'une expérience professionnelle. Vous aimez le travail d'équipe et avez le sens du relationnel avec le public. Conscient-e des enjeux politiques et territoriaux, vous êtes garant-e de la préservation de la qualité patrimoniale de la Ville.

Rémunération :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prise en charge des frais d'abonnement de transports en commun à hauteur de 50%. Possibilité de bénéficier des prestations de mutuelle et prévoyance.

CDD dans le cadre du remplacement d'un agent momentanément indisponible jusqu'à fin octobre 2021.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) doivent être adressées par mél à :

Monsieur le Maire

recrutement+architecte@saintgermainenlaye.fr